



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Asian-Pacific Resource and Research Centre for Women, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Abattons les cloisonnements pour lutter contre la pauvreté et parvenir à un développement durable

Introduction. La lutte contre la pauvreté suppose d'adopter une approche globale et multidimensionnelle qui prenne en compte l'égalité entre les sexes, les droits de l'homme, les droits relatifs à la santé sexuelle et reproductive ainsi que l'inclusion sociale. Abattre les cloisonnements en matière de développement est un préalable essentiel pour parvenir à un développement durable pour tous.

La Déclaration de Copenhague souligne qu'« il ne saurait y avoir de développement social et de justice sociale sans la paix et la sécurité et si tous les droits de l'homme et ses libertés fondamentales ne sont pas respectés ». Elle appelle également les gouvernements à faire « en sorte que les femmes jouissent pleinement des mêmes droits et des mêmes libertés fondamentales que les hommes ». Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 souligne également : « Atteindre le but que nous nous sommes donné ne sera possible que si les objectifs de développement durable sont intimement liés et leur mise en œuvre intégrée. ».

L'Asian-Pacific Resource and Research Centre for Women (ARROW) est une organisation régionale qui rassemble 80 partenaires de 21 pays de la région Asie-Pacifique et du monde entier. Elle affirme que les droits de l'homme sont tous intimement liés. Le droit à la santé, notamment à la santé sexuelle et reproductive, à l'autodétermination et à l'autonomie des femmes ainsi que les droits corporels sont indissociables des droits à un travail décent, à des moyens de subsistance, au logement, à l'éducation, à l'alimentation, à la nutrition, à l'accès à la terre, à l'eau, à la propriété, à la liberté d'expression, à l'information, à la sécurité sociale et au développement. La maîtrise de leur propre corps, de leur sexualité et de leur fertilité est un préalable indispensable à l'autonomisation des femmes et à l'exercice de leurs droits, mais aussi à leur pleine participation à tous les domaines de la société : économique, social, politique et culturel.

Enjeux. La région Asie-Pacifique totalise 60,35 % des 7,4 milliards d'habitants de la planète (Population Reference Bureau 2016) et fait face à d'immenses défis. Si des progrès considérables ont été accomplis, 772 millions de personnes vivent encore avec moins de 1,25 dollars par jour (18 % de la population de la région), et 933 millions d'habitants (40 % de la population) subsistent avec 2 dollars par jour (CESAP 2014). À cet égard, le chiffre de 1,25 dollars est davantage un marqueur de famine qu'une simple mesure de revenu. La réduction de la pauvreté a été ralentie par la crise économique et le fléchissement actuel de l'activité dans la région va encore aggraver cette tendance. En outre, la croissance économique passée de la région Asie-Pacifique n'a pas bénéficié à tous, car les inégalités de revenus se sont creusées (CESAP 2016).

Les deux-tiers des pauvres de la région sont des femmes (ONU Femmes). Selon l'enquête 2015 de la CESAP, le patriarcat et les rapports d'inégalité entre les sexes constituent un « obstacle fondamental à une croissance inclusive ». Le rapport montre que les femmes sont encore largement exclues des milieux politiques et économiques. Il indique aussi qu'aucune croissance inclusive ne sera possible tant que ces obstacles ne seront pas levés et que le travail reproductif des femmes ne sera pas reconnu, respecté et mieux réparti.

Une approche multidimensionnelle de la pauvreté suppose aussi d'examiner d'autres aspects qui reflètent les privations multiples subies par les pauvres, qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, du niveau de vie et de la possession de biens (Varma). Par exemple, 80 % de la population de la région n'a toujours pas accès à des soins de santé abordables (CESAP 2016). Des études ont mis en évidence la relation entre pauvreté et défaut d'accès aux soins de santé, la pauvreté étant à la fois une cause et une conséquence des problèmes de santé, en particulier chez les femmes. ARROW a mené une étude dans 21 pays, qui montre que « les inégalités socioéconomiques jouent un rôle déterminant dans l'accès à la contraception, aux services de santé maternelle et à d'autres services de santé sexuelle et reproductive » (Thanenthiran, Racherla et Jahanath). Une autre étude, réalisée dans 21 pays de la région Asie-Pacifique, révèle que le montant élevé des frais de santé restant à la charge des patientes les dissuade de recourir aux services de santé reproductive, ce qui touche tout particulièrement les femmes les plus pauvres (Ravindran). Il s'agit là d'une situation alarmante, d'autant que les objectifs de l'OMD relatif à la santé maternelle et reproductive étaient déjà loin d'être atteints. D'ailleurs, c'est en Asie du Sud que l'on recense le plus grand nombre de décès maternels après l'Afrique subsaharienne. Les avortements non médicalisés restent une cause majeure de mortalité maternelle dans la région, car les femmes portent seules la responsabilité de la contraception et nombre d'entre elles ont plus d'enfants qu'elles ne l'auraient désiré (Thanenthiran, Racherla et Jahanath).

Pour éradiquer la pauvreté, il faut s'attaquer aux problèmes d'exclusion sociale et d'inégalité des chances. Qu'ils soient fondés sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la caste, le statut socioéconomique, le handicap, l'orientation sexuelle et l'expression du genre, l'état de santé, le statut matrimonial, l'emploi ou la citoyenneté, tous ces problèmes débouchent sur une impuissance, un statut social précaire et un manque de services accessibles qui, à leur tour, entraînent la pauvreté. Ainsi, de nombreuses filles sont déscolarisées dès leur puberté en raison de leur mariage, d'une grossesse ou de l'accroissement du poids de leurs tâches ménagères. Les mariages précoces et forcés des enfants sont une conséquence de la pauvreté et ils entretiennent le cercle vicieux d'une pauvreté persistante. Les filles sont en outre exposées à des relations sexuelles prématurées, à des grossesses alors qu'elles n'y sont pas prêtes émotionnellement ni physiquement, à des violences sexistes, à des MST et au VIH/sida. Étant donné leur faible pouvoir de négociation, leur accès à des services de santé, d'alimentation et de nutrition est très réduit. Par ailleurs, la vulnérabilité des femmes âgées s'accroît, elles sont notamment victimes de « discrimination, d'exclusion sociale et de privation de leurs droits de propriété » (UNFPA).

Les membres des groupes aux revenus les plus faibles sont davantage exposés aux atteintes contre leurs droits sexuels, ce qui peut conduire à l'aggravation de leur pauvreté. La stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les lesbiennes, les homosexuels, les personnes bisexuelles, transgenres et intersexuées, les personnes séropositives et les prostitué(e)s rendent encore plus difficile leur accès à un travail et un logement décent, quand elles ne dégènèrent pas en violences haineuses et en meurtres (Varma).

Enfin, le handicap peut être à l'origine de la pauvreté, quand bien même il est lui-même une conséquence de la malnutrition, de la médiocrité des soins de santé et de conditions de logement insalubres. Pourtant, la plupart de ces causes peuvent être évitées. L'OMS estime que, chaque année, environ 20 millions de femmes souffrent

de pathologies liées à la grossesse et à l'accouchement. Les femmes handicapées portent un double fardeau, celui de leur sexe et de leur handicap. Mais les femmes pauvres et handicapées sont triplement victimes : elles sont trois fois plus exposées au risque de violences physiques et sexuelles que les femmes en bonne santé. En outre, elles sont souvent considérées comme asexuées ou hypersexuées et n'ont que peu accès à des informations et des services de santé sexuelle et reproductive (DFID).

Tous ces problèmes ne doivent pas être traités de façon isolée. Les crises économiques et politiques, les conflits, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, les catastrophes naturelles et liées au changement climatique, les pratiques culturelles et traditionnelles néfastes et la progression de l'extrémisme et du fondamentalisme religieux – tous phénomènes présents en Asie-Pacifique – renforcent la pauvreté et exacerbent ses conséquences. Les accords commerciaux réduisent la marge de manœuvre politique des pays en développement, qui peuvent difficilement mettre en avant des préoccupations environnementales et sociales ou réglementer les activités des entreprises. Cela aura des effets négatifs sur la santé, le bien-être, les moyens de subsistance et la vie des populations, en particulier des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (APWLD, Kanagasingam).

La voie à suivre. Nous appelons les États Membres de l'ONU, les organismes internationaux et les institutions des Nations Unies à :

- adopter des approches multidimensionnelles fondées sur les droits de l'homme et les problématiques hommes-femmes pour éradiquer la pauvreté et favoriser un développement durable : les politiques économiques et les mesures de lutte contre la pauvreté doivent ainsi prendre en compte les questions d'égalité des sexes, de sexualité, de droits à la santé sexuelle et reproductive et d'inclusion sociale;
- abroger toute loi ou disposition politique restreignant l'accès à l'information et aux services ou ayant pour effet de condamner ou de marginaliser des groupes spécifiques en fonction du sexe, de l'âge, du statut socioéconomique, de l'appartenance ethnique, de la caste, de l'état de santé, du handicap, de l'état matrimonial, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de la religion, de l'emploi et de la citoyenneté; adopter et mettre en œuvre des mesures pour lutter contre les pratiques discriminatoires et pour garantir l'accès à la justice;
- donner la priorité aux investissements dans les services sociaux, notamment la santé, les services de santé sexuelle et reproductive et l'éducation, et garantir un accès universel à ces services;
- adopter des mesures concrètes pour limiter les effets, sur les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, des crises économiques, alimentaires et énergétiques, du changement climatique, des catastrophes, des conflits, des migrations, de l'extrémisme religieux et des accords commerciaux;
- mettre en place des mécanismes de responsabilisation rigoureux, y compris pour les entreprises, afin d'assurer le respect des droits de l'homme;
- veiller à la participation effective de la société civile et des mouvements sociaux, en particulier ceux agissant dans l'hémisphère Sud en faveur des droits des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, en les considérant comme des partenaires du développement à part entière.

Nous devons cesser de travailler en vases clos. ARROW, avec ses partenaires et alliés, s'engage à coopérer avec les États Membres et les organismes internationaux pour bâtir un monde équitable, juste et durable.

Références

- APWLD. Regional Comprehensive Economic Partnership: Robbing Communities for Profit. <http://apwld.org/wp-content/uploads/2016/07/rcep-for-upload.pdf>
- DFID. Disability, Poverty, and Development. London & Glasgow. 2000. <http://hpod.org/pdf/Disability-poverty-and-development.pdf>
- CESAP. Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2014. <http://www.unescap.org/sites/default/files/ESCAP-SYB2014.pdf>
- CESAP. Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2015. <http://www.unescap.org/sites/default/files/Economic%20and%20Social%20Survey%20of%20Asia%20and%20the%20Pacific%202015.pdf>
- CESAP. Economic and Social Survey 2016. http://www.unescap.org/sites/default/files/Economic%20and%20Social%20Survey%20of%20Asia%20and%20the%20Pacific%202016_0.pdf
- Kanagasingam, Dhivya. Wake up and Smell the TPPA. <http://arrow.org.my/wake-smell-tppa/>
- Population Reference Bureau. 2016 World Population Data Sheet. <http://www.prb.org/Publications/DataSheets/2016/2016-world-population-data-sheet.aspx>
- Ravindran, TK Sundari. Universal Access to Sexual and Reproductive Health in the Asia-Pacific Region: How Far Are We from the Goal Post? In Thematic Papers Presented at Beyond ICPD and the MDGs. Kuala Lumpur, ARROW. 2012. http://arrow.org.my/wp-content/uploads/2012/12/Beyond-ICPD-and-the-MDGs_Thematic-Paper_2012-1.pdf
- Thanenthiran, Sivananthi, Sai Jyothirmai Racherla et Suloshini Jahanath. Reclaiming and Redefining Rights: ICPD+20: Status of Sexual and Reproductive Health and Rights in Asia Pacific. ARROW: Kuala Lumpur. 2013. http://arrow.org.my/wp-content/uploads/2015/04/ICPD-20-Asia-Pacific_Monitoring-Report_2013.pdf
- Nations Unies. Déclaration de Copenhague sur le développement social. 1995. <http://www.un-documents.net/cope-dec.htm>
- UNFPA. Vieillesse. <http://www.unfpa.org/fr/vieillesse>
- ONU Femmes. Economic Empowerment. <http://asiapacific.unwomen.org/en/focus-areas/women-poverty-economics>
- Varma, Ambika et Kumar Das. Sexuality: Critical to Addressing Poverty and Food Insecurity. ARROW: Kuala Lumpur. 2015. <http://arrow.org.my/publication/sexuality-critical-to-addressing-poverty-and-food-insecurity/>